



Etablissement d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes
EHPAD Fondation Brothier

Conseil de la vie sociale

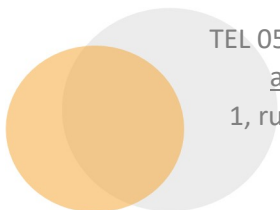
MARDI 24 MAI 2022

PROCES-VERBAL

TEL 05.49.07.63.10 FAX. 05.49.07.47.40

accueil@fondationbrothier.fr

1, rue du stade 79 190 LIMALONGES



Etaient présent(e)s

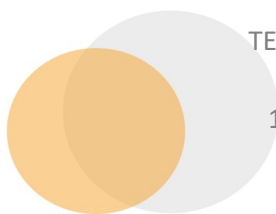
- Madame MARTIN Jacqueline, représentante titulaire des personnes accueillies, Présidente
- Madame FERNANDES Anna, représentante titulaire des personnes accueillies,
- Monsieur TOSTAIN Claude, représentant titulaire des personnes accueillies,
- Madame MOREAU Marie-Jeanne, représentant titulaire des personnes accueillies
- Monsieur GAUVIN Gilbert, représentant titulaire des personnes accueillies
- Monsieur MICHAUD Johan, représentant titulaire des personnes accueillies
- Madame MOYNET Nadège, représentante titulaire, art. D 311-5 3° CASF
- Madame MAUGER Lucie, Psychologue
- Madame LUZIER Caroline, Infirmière coordinatrice

Assistait à la séance

- Monsieur VALLEGANT Thomas, Directeur-adjoint
- Madame VIVIER Laetitia, Animatrice
- Madame PIAT Valérie, Responsable achats

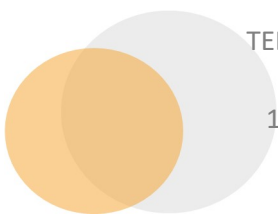
Etaient absents et excusés

- Monsieur HIRONDEAU, représentant suppléant des familles



ORDRE DU JOUR

1. **Validation du Procès-Verbal du CVS du 8 octobre 2021**
2. **Point sur les projets et investissements en cours**
3. **Bilan d'activité 2021**
4. **Tarifs divers 2022**
5. **Sorties et programme d'animations pour l'année 2022**
6. **Situation sanitaire : cluster et vaccination**
7. **Projets 2022**
8. **Informations sur les prochaines élections du CVS**



1. Validation du Procès-Verbal du CVS du 8 octobre 2021

Validation du PV et signature par la présidente du CVS.

2. Point sur les projets et investissements en cours

Madame PIAT indique que le recensement des besoins pour l'année 2022 a eu lieu ; les investissements sont définis de manière pluriannuelle (5 ans) et sont priorisés. Les investissements concernent des travaux ou des achats permettant l'accompagnement des résidents, facilitant l'activité des professionnels ou nécessaires à la structure. Pour Limalonges, le montant global du budget investissement 2022 est de 47 000€ : 13 000€ ont été utilisés pour la pose des rideaux occultants. Des investissements sont envisagés au niveau de l'UP : rénovation de la terrasse, ouverture avec passage privilégié et sécurisé.

Principaux investissements :

Acquisition de 5 tablettes destinées au soin (Net soins) pour un montant de 20 000€ ; une nouvelle formation des équipes est prévue pour le déploiement des tablettes.

Acquisition de 2 lave-bassins et d'un lit douche pour un montant de 18755€.

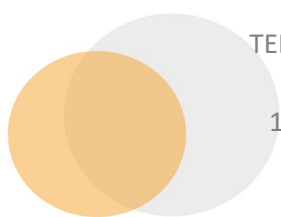
Appel à projet numérique : aide au financement pour l'installation de lampes Aladin (sécurisation et prévention des chutes) et de bornes wifi.

Un 2^{ème} tour de table pour le recensement des besoins aura lieu prochainement.

Par ailleurs, des travaux sont actuellement en cours sur la chaudière à bois ; l'objectif est de la rendre opérationnelle en septembre.

Monsieur TOSTAIN demande à ce qu'un logo de l'EHPAD figure sur les véhicules.

Un projet pour revoir la signalétique de l'EHPAD Limalonges est à l'étude.



Bilan d'activité 2021

Monsieur VALLEGANT présente les principaux éléments marquants de l'année 2021.

Crise sanitaire 2021 : organisation de la campagne de vaccination contre le Covid-19 : le 20 janvier et le 10 février 2021 : 95% des résidents ont été vaccinés à cette période. En lien avec les recommandations nationales, l'établissement a mis et met en œuvre les mesures et gestes barrière (ex : suspension et limitation de la durée des visites, port du masque, jauge d'occupation des salles et distanciation pour le personnel, tests...). Actuellement, il n'y a pas de restriction en terme de visites ; seuls le pass sanitaire et le port du masque sont obligatoires.

Activité de l'établissement en 2021: 82 personnes accueillis en hébergement permanent et 18 en séjours temporaires. La moyenne d'âge des résidents est de 78 ans. Les résidents proviennent majoritairement des Deux-Sèvres (57 sur 82)

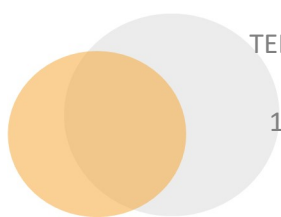
En terme d'activité, le nombre de journées d'hébergement permanent est de 21 203, les journées d'hébergement temporaire sont de 542 et l'activité représente 180 jours en accueil de jour.

Projets 2021 : l'établissement a obtenu une enveloppe ARS de 10 000€ pour des achats et projets dans le cadre du Vill'âge Fondation Brothier. Le Vill'âge est à relancer en 2022 en lien avec l'élection du nouveau CVS.

Ateliers cuisine et réminiscence animés par Pauline Badet (ergothérapeute) de l'organisme Resanté-vous. L'intervention a lieu tous les lundis (9h-16h) depuis une année. L'intervention porte sur la réalisation d'ateliers cuisine et ateliers réminiscence à destination des résidents. Réalisation d'un pique nique inter-établissements en septembre 2021.

Pour 2022, le projet vise la réalisation d'un livret de recettes inter-établissements et la programmation de sorties inter-établissements.

Santé-bucco dentaire : formation de 10 professionnels de l'EHPAD



Service restauration : confection de 47 450 repas par an ; réalisation de menus thématiques , mise en place d'un petit-déjeuner collectif une fois par mois depuis 2021.

Accompagnement des résidents : rédaction de 53 PVI et 40 validés par le résident et sa famille en 2021.

Madame MAUGER précise qu'actuellement tous les PVI sont mis à jour ; des réactualisations des PVI sont en cours.

3. Tarifs divers 2022

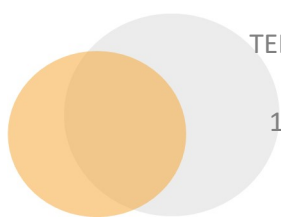
Monsieur VALLEGANT présente les tarifs 2022 : légère augmentation des tarifs. Le tarif hébergement permanent journalier passe de 59,28€ à 59,55€ ; le tarif temporaire passe de 68,05€ à 68,36€. Le ticket modérateur est de 5,22€. Le tarif de l'accueil de jour passe de 34,30€ à 34,36€. Enfin, le tarif traitement du linge est de 80,40€ par mois en 2022 (78,60€).

4. Sorties et programme d'animations pour l'année 2022

Madame VIVIER indique qu'elle a suivi une formation pour l'animation d'ateliers pour améliorer la mémoire. La mise en place des ateliers se fera à partir de mi-juin 2022 (groupe de 8 résidents) sous la forme de 10 séances d'une 1h30.

Présentation des animations de juin 2022 : majorette le 1^{er} juin, balade en bateau sur la Charente, Olympiades à Limalonges avec EHPAD les Capucines de Civray le 7 juin, Vallée des singes le 9 juin, cuisinier le 13 juin, PAC résident le 14 juin, sortie à la mer le 15 juin, élection CVS le 21 juin, sortie à Bois Meunier et pique-nique avec les résidents du foyer logement de Sauzé-Vaussais le 30 juin, Mercredi 6 juillet : repas des familles.

Une médiation animale est mise en place à l'UP : une fois tous les mois et une médiation avec les oiseaux a été réalisée le 5 avril. Kevin Le Grand (accordéoniste) intervient tous les 2 mois.



Madame MARTIN et Madame MOREAU demande à ce que des rideaux soient posés au niveau de la borne mélo.

5. Situation sanitaire : cluster et vaccination

Monsieur VALLEGANT indique qu'il y a eu 2 clusters Covid au sein de l'établissement en 2022 :

Le 1^{er} cluster a eu lieu du 4 février au 28 mars : 7 résidents et 10 professionnels ont été positifs

Le 2^{ème} cluster a eu lieu entre le 14 avril et le 4 mai : 29 résidents ont été positifs et 8 professionnels

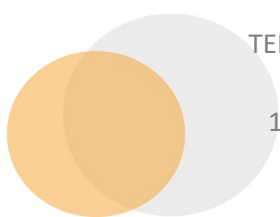
Les 2 clusters sont levés car il n'y a plus de cas positifs depuis au moins 14 jours.

Monsieur VALLEGANT précise que conformément aux recommandations du Ministère de la santé, depuis le 14 mars, les résidents d'EHPAD peuvent bénéficier d'une 2^{ème} dose de rappel. L'établissement a mis en place une campagne de vaccination pour la 2^{ème} dose de rappel. Les vaccinations ont eu lieu le 3 mai 2022 ; 21 résidents ont été vaccinés sur cette journée.

6. Projets 2022

Monsieur VALLEGANT précise que le projet SIEL BLEU est financé dans le cadre d'un appel à projet ARS. Le projet concerne la mise en place d'ateliers physiques adaptés à destination des résidents mais aussi pour le personnel. L'organisme Siel Bleu intervient via la présence d'une intervenante sport adapté (Marion Brulin). Elle intervient tous les mardis (10-12h puis 14h-16h) pendant un an. L'intervention a débuté le mardi 5 avril 2022. Il s'agit d'ateliers collectifs ou individuels, au choix.

Madame VIVIER indique que l'établissement souhaite se positionner sur l'appel à projet « Prenons soin de ceux qui prennent soin de nous ». Un sondage a été lancé sur Net soins, mais le personnel n'a pas répondu. Plusieurs idées émergent : réhabilitation salle de pause, réaménagement extérieur.



Madame PIAT précise que la date limite de dépôt des dossiers est courte ; elle est fixée au 30 juin 2022. Le projet nécessite une étude technique de la part d'un architecte.

Madame VIVIER précise que l'Arbre de Noël avec les familles aura lieu cette année, sous réserve de la situation sanitaire.

7. Informations sur les prochaines élections du CVS

Monsieur VALLEGANT indique que de nouvelles élections des représentants du CVS (familles et résidents) auront lieu en 2022. Un courrier a été transmis aux familles et aux résidents. La clôture des inscriptions est fixée au 30 mai. Les élections auront lieu le 21 juin 2022.

Madame MOYNET demande l'acquisition de dessus de lit été pour l'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 15h30

Mme MARTIN Jacqueline,
Présidente du Conseil de la Vie Sociale

